

Présentation

Milieus innovateurs et développement régional

Marc-Urbain Proulx
Directeur de ce numéro thématique

Bien que, depuis ses origines, la science régionale s'interroge sur le rôle de l'espace dans la dynamique sociale, culturelle et économique, il paraît nécessaire aujourd'hui de faire le point sur le concept spatial de milieu, vu la multiplication des contributions qui lui sont consacrées. Depuis quelques années, en effet, bon nombre de scientifiques se questionnent sur «l'effet milieu», qui apparaît comme l'un des facteurs de la dynamique socio-économique régionale contemporaine.

Force est de reconnaître que les approches traditionnelles et les variables qu'elles proposent pour expliquer le dynamisme supérieur de certains espaces régionaux semblent avoir atteint une limite pour ce qui est de la conception de nouvelles stratégies de développement. Dans la plupart des pays occidentaux, les politiques régionales ont permis, selon les nécessités et les occasions, de doter les régions de divers facteurs : moyens d'accès aux ressources naturelles; infrastructures de transport; succursales de grandes entreprises; pôles de développement; parcs industriels; incubateurs d'entreprises; collèges spécialisés; équipements socio-culturels; animateurs socio-économiques; fonds de capital de risque; services d'aide à l'exportation; etc. Ces outils étant généralement acquis, on se trouve à court de stratégies de rechange pour insuffler le dynamisme, susciter des actions concrètes et induire le développement là où le besoin s'en fait sentir. De nouvelles thèses et de nouvelles composantes théoriques deviennent nécessaires.

À cet égard, l'approche des «milieux innovateurs», telle qu'elle est exposée dans la littérature scientifique, ouvre un nouveau champ de modélisation. Selon notre lecture, elle propose aux théoriciens du développement régional de passer, par une sorte de retour de balancier, d'une perspective industrielle dominante à une perspective plus holistique, tenant compte des facteurs sociaux, culturels, administratifs, politiques, environnementaux et économiques. Les scientifiques s'intéressent ainsi à la modélisation de nouvelles composantes du dyna-

misme local et régional. Nous avons actuellement en main un véritable corpus théorique, certes éclaté dans ses apports, mais orienté vers quelques trajectoires générales que l'on peut qualifier de porteuses, telles que la culture entrepreneuriale, la formation des compétences, les aménités environnementales, le financement des initiatives, la circulation de l'information, l'animation socio-économique, les services de base à la population, la synergie territoriale, etc.

Dans la littérature, le concept de milieu innovateur fait déjà l'objet d'un certain nombre de définitions convergentes (ce vocable appartient en effet à l'approche systémique, qui influence actuellement l'ensemble des sciences sociales). Le milieu innovateur est généralement défini comme «un ensemble d'éléments économiques, sociaux, politiques et culturels» (Maillat, 1992) ou «comme un ensemble de relations qui se passent à l'intérieur d'une aire géographique continue et qui ont certaines propriétés» (Ratti, 1992).

Bien que les travaux publiés récemment sous l'égide du GREMI¹ lui donnent une dimension et une audience inédites, l'approche par les milieux n'est pas tout à fait nouvelle. Plusieurs de ses composantes théoriques trouvent leur origine dans des concepts ou lois déjà connus. Les auteurs se réfèrent notamment fort souvent aux travaux d'Alfred Marshall (1919) sur les districts industriels, en particulier au fameux principe des effets externes. La recension des écrits permet de repérer quelques autres constats anciens — tels que la concentration, la coopération et la polarisation — qui, renouvelés, sont situés dans le contexte contemporain. Par ailleurs, les acquis de la théorie de la localisation industrielle, de la théorie de l'organisation communautaire, de la théorie de la base exportatrice et de quelques autres théories du développement sont, de toute évidence, considérés implicitement.

Mais la principale influence sous-jacente au vaste travail empirique et théorique effectué sur les milieux innovateurs est sans nul doute celle de la «mésio-économie». À l'instar de la biologie, la mésologie cherche à expliquer scientifiquement l'influence qu'exerce le milieu sur ses composantes internes.

Nous savons, à cet égard, que l'analyse «mésio» se présente comme une approche intermédiaire entre la micro- et la macro-analyse des phénomènes sociétaux, en particulier économiques. On reconnaît en général qu'elle a d'abord été formellement et explicitement proposée par l'entremise du modèle de Holland (1976), puis enrichie et réarticulée dans ses prémisses, notamment par les travaux de Barrère (1978) et de Perrin (1983, 1985). Plutôt que de spatialiser les diverses disci-

plines scientifiques de manière indépendante, l'approche méso se centre sur l'espace, à l'aide des outils «micro» et «macro» de ces disciplines. On comprend ainsi de mieux en mieux la logique (culturelle, sociale, administrative, politique, environnementale, économique) des milieux de vie de la population et des organisations, milieux de vie qui, par certaines caractéristiques d'identité et d'interaction, seraient plutôt locaux que régionaux (Aydalot, 1984).

Cette élaboration d'une théorie des milieux innovateurs s'appuie largement, par ailleurs, sur l'importance économique croissante des PME (petites et moyennes entreprises), qui créent actuellement la majorité des emplois dans les pays occidentaux : on cherche les facteurs qui influencent leur création, leur localisation et leur croissance. Or, ne pouvant internaliser tous les intrants nécessaires à son processus de production (ressources, compétences, information), surtout dans un contexte d'innovation et de gain de performance, la PME dépend fortement de son environnement. Planque (1988) a bien montré l'importance de la qualité de l'environnement immédiat (du «milieu») pour une bonne partie de la demande d'intrants de la PME, étant donné les caractéristiques du contexte décisionnel de ce type d'entreprise.

Ces prémisses fécondes pour l'avancement de la théorie générale du développement régional ont été largement appuyées par le constat de l'existence, au sein des espaces nationaux, de sous-espaces ne répondant pas aux critères traditionnels de croissance et de développement, mais néanmoins plus fertiles en activités économiques que des sous-espaces voisins. À des exemples américains célèbres s'ajoutent des exemples pris ailleurs : Jura suisse; Cambridge, en Grande-Bretagne; Sophia-Antipolis, Alès et Grenoble, en France; «troisième» Italie; Beauce québécoise, etc. Les modèles traditionnels ne suffisant plus, la science régionale cherche un modèle «alternatif» afin d'expliquer ce phénomène des milieux créateurs, dynamiques, fertiles, ou innovateurs.

Car si, selon la théorie classique de l'innovation, le progrès technique se diffuse à partir des grands centres urbains, on a constaté plus récemment que l'innovation naît aussi du dynamisme interne d'un territoire. Il existe des espaces passifs qui ne font que capter l'innovation de l'extérieur, et des espaces actifs qui sont foncièrement créateurs et innovateurs par le jeu de leurs composantes endogènes (Aydalot, 1986). La présence des intrants qui, en principe, font émerger l'innovation serait, selon les observateurs scientifiques, non une question purement quantitative, mais une question de qualité de l'osmose. L'ensemble des conditions matérielles et immatérielles du milieu, la «bonne combinaison», serait le secret de son caractère innovateur.

En ce sens, il s'agit pour chaque espace-territoire de trouver la recette appropriée, la combinaison de ressources, de compétences et d'information qui, dans son cas, va engendrer l'effet milieu et

1. Le GREMI ou Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (Association Philippe Aydalot) fédère depuis une décennie une quinzaine d'équipes qui étudient, sur une vingtaine de contextes locaux, les processus qui se situent à l'articulation de l'innovation et du développement local.

permettre l'incubation de l'innovation sous ses diverses formes (services et produits, processus de production sociale, culturelle ou économique, marché, prise de décisions...) dans les diverses activités.

Dès lors, on le comprend, le postulat principal de cette théorie des milieux innovateurs est que c'est le milieu lui-même qui innove, entreprend et secrète les activités.

Mais la question du «comment» reste ouverte. Des contributions déjà fort nombreuses, dont les principales ont été publiées par Aydalot (1986), Aydalot et Keeble (1988), Camagni (1991) et Maillat et Perrin (1992), ainsi que dans la *Revue internationale PME* (1989) et la *Revue d'économie régionale et urbaine* (1991), ont fait ressortir plusieurs facteurs qui influencent la création de milieux. S'il est difficile de construire un modèle général, car chaque milieu semble posséder ses caractéristiques propres, il appert cependant que l'aspect organisation du territoire-milieu par l'entremise des principaux décideurs qui y interviennent est un facteur de base.

On assiste actuellement à la formalisation de ce facteur organisationnel sous diverses étiquettes : culture organisationnelle, réseaux d'information, partenariat institutionnel, coopération communautaire, systèmes de conventions, coalitions, apprentissage collectif, etc. Quel que soit le terme retenu, le processus collectif d'amélioration de l'environnement immédiat par les organisations privées, publiques et collectives endogènes devient, de toute évidence, une pièce maîtresse dans la création d'un milieu innovateur.

Nous avons voulu, par ce numéro thématique, participer à la réflexion sur le phénomène des milieux innovateurs. On y trouvera trois articles de nature générale qui contribuent, par un effort de classification et de qualification, à la définition du cadre d'analyse des milieux innovateurs. Cinq autres articles présentent des études de cas qui illustrent certains concepts et permettent de vérifier certaines hypothèses.

Tout d'abord, le doyen de l'analyse méso, Jean-Claude Perrin, situe l'approche analytique par les milieux innovateurs dans le cadre d'un nécessaire renouvellement de la science régionale. Son argumentation met notamment en évidence l'erreur épistémologique fondamentale de la science économique, à savoir le postulat de la rationalité parfaite. La science régionale cherche à colmater cette faille et, à cet effet, la théorie émergente des milieux innovateurs apporte des éléments fort utiles, reliés à des processus dynamiques non reconnus par la science économique traditionnelle.

Sur cette lancée, Denis Maillat nous offre une clarification conceptuelle des plus pertinentes. Il catégorise les divers apports à la théorie des milieux en faisant des typologies et en qualifiant les perspectives d'analyse. Sa classification des réseaux d'innovation, notamment, est très éclairante.

Michel Quévit analyse ensuite l'aspect innovateur des milieux locaux sous l'angle de l'ouverture internationale des entreprises. Bien que la logique de l'intégration organique du milieu soit importante, la logique d'externalisation est essentielle au caractère innovateur de l'espace local, soutient-il. Il signale notamment la quête externe d'intrants qui sont par la suite valorisés localement, grâce à l'intégration organique du milieu, qui permet la diffusion.

Suivent les études de cas. Laurent Deshaies, André Joyal et Pierre-André Julien, au moyen d'une importante enquête auprès d'entreprises québécoises, analysent certaines relations PME-milieu dans le contexte de la mondialisation des marchés. Des classifications pertinentes sont réalisées, notamment sur les types de recours au milieu par les PME exportatrices. La conclusion amorce de nouveaux débats.

Étudiant les milieux locaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en France, Bernard Planque fait ressortir l'importance du tissu social, culturel et économique local pour l'atteinte des objectifs de la politique technologique régionale. Le profil techno-économique du milieu (structures de l'appareil productif et comportements des acteurs) joue un rôle clé dans la réussite de l'innovation, comme les mentalités dans la mise en œuvre d'une «convention territoriale d'innovation».

Une vaste étude empirique de la région sud-ouest de la Pennsylvanie inspire à Clyde Weaver des réflexions sur les conditions d'existence de l'effet milieu. Le rôle des structures institutionnelles, notamment des réseaux de partenariat public-privé, est abordé. L'auteur souligne les difficultés méthodologiques auxquelles fait face le chercheur qui essaie d'induire des critères scientifiques.

Alberto Bramanti traite des ententes de coopération à finalité d'innovation entre PME du nord de l'Italie. Cette contribution, fort originale, met à profit l'approche multidimensionnelle. Elle fait ressortir les dimensions culturelles et organisationnelles qui sont à l'œuvre dans les milieux fertiles en activités économiques.

Enfin, Marc-Urbain Proulx cherche à comprendre et à formaliser le progrès organisationnel des 95 municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. Son modèle, qui s'articule autour de trois concepts (l'appartenance territoriale, les utilités collectives et les fonctions exercées), illustre comment, depuis 1982, ces milieux se sont organisés et structurés, à divers degrés, afin d'offrir un cadre de vie innovateur à la population, aux travailleurs et aux organisations.

Puisse ce numéro contribuer à l'élaboration d'une théorie du développement régional basée sur les milieux innovateurs, et conséquemment à la conception de nouvelles stratégies de développement.

Bibliographie

- Aydalot, P. 1984. *Technologies nouvelles et développement territorial*. Rapport du Groupe technologies nouvelles et espace. Paris, Sorbonne.
- Aydalot, P., éd. 1986. *Milieus innovateurs en Europe/Innovative Environments in Europe*. Paris, GREMI.
- Aydalot, P., et D. Keeble, éd. 1988. *High Technology Industry and Innovative Environments: The European Experience*. Londres, Routledge.
- Barrère, A. 1978. «Propositions pour la constitution d'une méso-analyse», dans Collectif. *Hommage à François Perroux*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Camagni, R., éd. 1991. *Innovation Networks: Spatial Perspectives*. Londres, Belhaven Press.
- Holland, S. 1976. *Capital versus the Regions*. Londres, Macmillan.
- Maillat, D. 1992. «La relation des entreprises avec leur milieu», dans Maillat et Perrin : 3-22.
- Maillat, D., et J.-C. Perrin, éd. 1992. *Entreprises innovatrices et développement territorial*. Neuchâtel, GREMI.
- Marshall, A. 1919. *Industry and Trade*. Londres, Macmillan.
- Perrin, J.-C. 1983. «Économie spatiale et méso-analyse», dans J. H. P. Paelinck et A. Salles, éd. *Espace et localisation*. Paris, Economica.
- Perrin, J.-C. 1985. «Redéploiement industriel et aménagement du territoire : le cas français», dans M. Boisvert, éd. *Redéploiement industriel et aménagement de l'espace*. Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement.
- Planque, B. 1988. «La PME innovatrice : quel est le rôle du milieu local ?», *Revue internationale PME*, 1, 2 : 177-191.
- Ratti, R. 1992. *Innovation, technologie et développement régional*. Lausanne, Suisse, Istituto di Ricerche Economiche et Méto-Éditions, S. A.
- Revue d'économie régionale et urbaine*, 3-4, 1991. Numéro spécial.
- Revue internationale PME*, 2, 2-3, 1989. Numéro spécial.